

# **Le Communiqué du Conseil des ministres du 12 novembre 2014**

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 12 novembre 2014, au Palais de la République, sous la Présidence de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a adressé ses chaleureuses félicitations au Premier Ministre et aux membres du Gouvernement, suite à la brillante Déclaration de politique générale effectuée devant l'Assemblée nationale.

A cet égard, il a invité le Premier Ministre, dans la dynamique du Plan Sénégal Emergent (PSE), à consolider davantage la mise en œuvre pragmatique de l'action gouvernementale, aux fins d'intensifier les réformes sectorielles et les réalisations effectives pour une croissance forte, inclusive et durable.

Abordant la tournée économique qu'il a effectuée, du 26 au 30 octobre 2014, dans la Vallée du Fleuve Sénégal notamment dans les régions de Saint-Louis, Matam et Tambacounda, le Président de la République a tenu à remercier les populations de ces localités pour l'accueil chaleureux réservé qui lui a été réservé.

Le Chef de l'Etat a, également, félicité les membres du Gouvernement impliqués dans cette activité, les Autorités administratives et locales, les services administratifs, le Haut Commissariat de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), mais aussi la SAED, pour le bon déroulement de toutes les étapes de la visite.

Le Président de la République a, en outre, félicité spécialement les Etats-Unis d'Amérique qui ont accompagné le Gouvernement du Sénégal dans la réalisation d'infrastructures majeures telles que l'aménagement de la cuvette de Ngalenka et le pont de Ndoum dans le cadre du M.C.A.

Le Chef de l'Etat a fait noter que cette tournée, moment privilégié de Dialogue de proximité avec les producteurs et autres agents économiques, a permis de réaffirmer la place primordiale accordée au renouveau de l'Agriculture dans le Plan Sénégal Emergent (P.S.E).

Cette visite de travail constitue, ainsi, une parfaite illustration de sa détermination et de l'engagement du Gouvernement à œuvrer, sans relâche, sur le terrain, aux côtés des populations, pour assurer la vulgarisation et la réussite du P.S.E conformément à sa volonté de territorialisation des politiques publiques portée par l'Acte III de la Décentralisation.

Dans ce cadre et pour favoriser un développement territorial durable de la Vallée du Fleuve Sénégal, le Président de la République a engagé le Gouvernement à accorder toute l'attention requise à la mise en œuvre optimale des programmes et projets relatifs aux

secteurs prioritaires des mines, de l'agriculture, de la pêche, du tourisme, de l'électrification et de l'hydraulique rurales, en vue d'une pleine valorisation des atouts et potentialités de cette zone.

Dans cette même dynamique, le Chef de l'Etat a exhorté le Gouvernement, en rapport avec les producteurs et le secteur privé, à promouvoir le développement agro-industriel de la Vallée, à travers la mise en place de PME-PMI et la réalisation d'infrastructures et équipements socio-économiques de base.

Le Président de la République, magnifiant les initiatives entreprises par la Diaspora pour accompagner l'Etat dans la promotion du développement de la zone Nord, a invité le Gouvernement, en relation avec les associations d'émigrés et les promoteurs nationaux vivant à l'étranger, à renforcer les investissements productifs dans les secteurs fortement créateurs d'emplois tels que l'Agriculture, l'Elevage et l'exploitation minière.

Abordant le point de sa communication relatif au classement du Sénégal au Doing bussiness 2015 et son entrée dans le «top ten » des Grands Réformateurs, le Chef de l'Etat a félicité le Gouvernement et l'ensemble des acteurs ayant contribué à la réalisation de cette performance et a demandé au Premier Ministre de veiller au suivi de toutes les réformes nécessaires à la progression continue du Sénégal dans le classement des prochains rapports du Doing Business.

Le Premier Ministre a présenté une communication axée sur les activités gouvernementales en évoquant sa Déclaration de Politique générale devant l'Assemblée nationale.

Profitant de cette occasion, il a réitéré ses remerciements au Président de la République pour la confiance placée en sa personne, aux membres du gouvernement pour leur solidarité agissante, au Président et aux membres de l'Assemblée nationale pour leur disponibilité constante et le bon esprit qui a prévalu lors du débat général, témoignant ainsi de la vitalité de notre démocratie.

Le Ministre de l'Environnement et du Développement durable a présenté une communication axée sur la nécessité d'une mobilisation de tous les acteurs concernés pour la réalisation de pare-feux, de mise en défens, et autres actions de protection du tapis herbacé, en vue d'assurer la protection des écosystèmes, la conservation des sols et la préservation de la biodiversité, gage de la viabilité des activités agro-sylvo-pastorales, composantes essentielles du PSE.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE) a présenté une communication portant sur l'évolution de la mise en œuvre des activités du PSE et du suivi opérationnel.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

Le Projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le Traité sur la délimitation, la démarcation et le bornage de la frontière entre la République du Sénégal et la République du Mali, signé le 22 mai 2014 à Bamako ;

Le Projet de loi relatif au WAQF ;

Projet de loi abrogeant et complétant certaines dispositions de la loi n°97-17 du 1er décembre 1997 portant code du travail ;

Le projet de loi portant programme triennal d'investissements publics (PTIP) 2015-2017.

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur Papa Assane TOURE, magistrat, matricule de solde n°604 318/Z, est nommé Secrétaire général adjoint de Gouvernement ;

§ Monsieur Babacar DIAGNE, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en République de Gambie, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Barack Hussein OBAMA, Président des Etats-Unis d'Amérique, en remplacement de Monsieur Cheikh NIANG, appelé à d'autres fonctions ;

§ Madame Maymouna Diop SY, Ambassadeur du Sénégal aux Pays-Bas, est nommée cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Harald V, roi de Norvège, avec résidence à la Haye ;

§ Monsieur Baboucar SAMBE, Conseiller des Affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, précédemment ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en Libye, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Goodluck Ebéle Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria, en remplacement de Monsieur amadou Habibou NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Papa Ousmane GUEYE, Inspecteur général d'Etat de 1ère classe, est nommé Directeur général des Douanes au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, en remplacement de Monsieur Elimane saliou GNINGUE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Cheikh Ahmed Tidiane BA, Inspecteur principal des Impôts et des Domaines, est nommé Directeur général des Impôts et des Domaines au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, en remplacement de Madame Seynabou Niang THIAM, appelée à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Mamadou Moustapha BA, Economiste Planificateur, est nommé Directeur général des Finances au Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, en remplacement de Monsieur Massar WAGUE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Papa Oumar DIALLO, Inspecteur principal des Impôts et des Domaines, est nommé Coordonnateur de la Direction générale des Finances au Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, en remplacement de Monsieur Mamadou Ousmane SALL, appelé à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Monsieur Abdoulaye DIENG, Inspecteur principal de la Coopération, , est nommé Directeur de la Coopération Economique et financière de la Direction générale des Finances au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, en remplacement de Monsieur Mamadou Moustapha BA, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Serigne Moustapha SENE, Docteur en Economie, est nommé Directeur de la prévision et des Etudes économiques de la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, en remplacement de Monsieur Pierre NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Madame Coumba THIAM, Professeur d'Economie familiale et sociale, est nommée Directeur de la Famille au Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, en remplacement de Madame Astou DIOUF, appelée à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Mame Mor MBACKE, Ingénieur agronome, est nommé Inspecteur technique au Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural ;